

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 1 de 13

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

##### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda

Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º

Lieu: P-4050-320 Porto

Téléphone: +351 226002917

E-mail: info@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Internet: www.analytichem.com

Service responsable: SDS service department

##### Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Canada Inc.

Québec, CANADA

Rue: 21800 Clark Graham Ave

Lieu: CDN-H9X 4B6 Baie-D'Urfé

Téléphone: +1 (800) 361-6820

Téléfax: +1 (800) 253-5549

E-mail: info@analytichem.com

Interlocuteur: SDS service department

E-mail: SDS@analytichem.com

Internet: www.analytichem.com

Service responsable: AnalytiChem:

EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20

EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200

EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848

UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500

USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378

Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701

Australia: ORE Research &amp; Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145425959

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 2 de 13

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Met. Corr. 1; H290

Skin Corr. 1B; H314

Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide nitrique

##### Mention

Danger

##### d'avertissement:

##### Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

EUH071

Corrosif pour les voies respiratoires.

##### Conseils de prudence

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P260

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 3 de 13

## Composants pertinents

| N° CAS    | Substance                                                                                                              |              |                  | Quantité   |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|------------|
|           | N° CE                                                                                                                  | N° Index     | N° REACH         |            |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)                                                                           |              |                  |            |
| 7697-37-2 | acide nitrique                                                                                                         |              |                  | 5 - < 10 % |
|           | 231-714-2                                                                                                              | 007-030-00-3 | 01-2119487297-23 |            |
|           | Ox. Liq. 3, Met. Corr. 1, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H272 H290 H331 H314 H318 EUH071                     |              |                  |            |
| 7440-50-8 | cuivre                                                                                                                 |              |                  | < 0,1 %    |
|           | 231-159-6                                                                                                              | 029-026-00-0 |                  |            |
|           | Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410                                                                          |              |                  |            |
| 7761-88-8 | nitrate d'argent                                                                                                       |              |                  | < 0,01 %   |
|           | 231-853-9                                                                                                              | 047-001-00-2 | 01-2119513705-43 |            |
|           | Ox. Sol. 2, Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H272 H290 H314 H318 H400 H410 |              |                  |            |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS    | N° CE     | Substance                                                                                                                               | Quantité   |
|-----------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
|           |           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA                                                                                |            |
| 7697-37-2 | 231-714-2 | acide nitrique                                                                                                                          | 5 - < 10 % |
|           |           | par inhalation: ATE 2,65 mg/l (vapeurs) Ox. Liq. 3; H272: >= 65 - 100 Skin Corr. 1A; H314: >= 20 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 5 - < 20 |            |
| 7440-50-8 | 231-159-6 | cuivre                                                                                                                                  | < 0,1 %    |
|           |           | Aquatic Acute 1; H400: M=10<br>Aquatic Chronic 1; H410: M=1                                                                             |            |
| 7761-88-8 | 231-853-9 | nitrate d'argent                                                                                                                        | < 0,01 %   |
|           |           | dermique: DL50 = > 348 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1000<br>Aquatic Chronic 1; H410: M=100       |            |

## Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.  
Appeler immédiatement un médecin.

## Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Appeler immédiatement un médecin.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 4 de 13

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.  
NE PAS faire vomir. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.  
Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures.  
Irritant  
Méthémoglobinémie

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée disponible

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles  
Produits de combustion dangereux  
En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
Oxydes d'azote (NOx)

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.  
Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.  
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

#### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Evacuer les personnes en lieu sûr.  
Procédures d'urgence  
Consulter un spécialiste  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 5 de 13

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

##### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un échappement (laboratoire).

##### Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

##### Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

##### Conseils pour le stockage en commun

Directives nationales

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 6 de 13

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS    | Désignation                | ppm | mg/m³ | f/cm³ | Catégorie    | Origine |
|-----------|----------------------------|-----|-------|-------|--------------|---------|
| 7697-37-2 | Acide nitrique             | 1   | 2,6   |       | VLE (15 min) |         |
| 7440-50-8 | Cuivre (fumées)            | -   | 0,2   |       | VME (8 h)    |         |
| 7440-50-8 | Cuivre (poussières), en Cu | -   | 1     |       | VME (8 h)    |         |
|           |                            | -   | 2     |       | VLE (15 min) |         |

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS                          | Désignation      |                   |            |                      |
|---------------------------------|------------------|-------------------|------------|----------------------|
| DNEL type                       |                  | Voie d'exposition | Effet      | Valeur               |
| 7761-88-8                       | nitrate d'argent |                   |            |                      |
| Salarié DNEL, à long terme      |                  | par inhalation    | systémique | 0,016 mg/m³          |
| Consommateur DNEL, à long terme |                  | par inhalation    | systémique | 0,006 mg/m³          |
| Consommateur DNEL, à long terme |                  | par voie orale    | systémique | 0,02 mg/kg p.c./jour |

#### Valeurs de référence PNEC

| N° CAS                                                      | Désignation      |              |
|-------------------------------------------------------------|------------------|--------------|
| Milieu environnemental                                      |                  | Valeur       |
| 7761-88-8                                                   | nitrate d'argent |              |
| Eau douce                                                   |                  | 0,00004 mg/l |
| Eau de mer                                                  |                  | 0,00086 mg/l |
| Sédiment d'eau douce                                        |                  | 438,13 mg/kg |
| Sédiment marin                                              |                  | 438,13 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                  | 0,025 mg/l   |
| Sol                                                         |                  | 1,41 mg/kg   |

### Conseils supplémentaires

Les réglementations nationales doivent être également observées!

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 7 de 13

#### Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Porter les gants de protection homologués Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                              |                          |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| L'état physique:                                                             | Liquide                  |
| Couleur:                                                                     | incolore                 |
| Odeur:                                                                       | sans odeur               |
| Seuil olfactif:                                                              | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:                                                              | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:                                                              | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation:                                             | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:                                                | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur:                                                                   | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique:                                                       | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité:                                                             | Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            |                          |
| Aucune donnée disponible                                                     |                          |
| La vitesse de dissolution:                                                   | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        | Aucune donnée disponible |
| La stabilité de la dispersion:                                               | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                                                          | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                                                          | Aucune donnée disponible |
| Densité:                                                                     | Aucune donnée disponible |
| Densité relative:                                                            | Aucune donnée disponible |
| Densité apparente:                                                           | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative:                                                  | Aucune donnée disponible |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 8 de 13

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

##### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

##### Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

alcalies (bases)

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

#### 10.5. Matières incompatibles

Cellulose

Métal

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 9 de 13

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg

| N° CAS    | Substance         |                   |               |                                          |                    |
|-----------|-------------------|-------------------|---------------|------------------------------------------|--------------------|
|           | Voie d'exposition | Dose              | Espèce        | Source                                   | Méthode            |
| 7697-37-2 | acide nitrique    |                   |               |                                          |                    |
|           | inhalation vapeur | ATE 2,65 mg/l     |               |                                          |                    |
| 7761-88-8 | nitrate d'argent  |                   |               |                                          |                    |
|           | orale             | DL50 > 2000 mg/kg | Rat           | Study report (1993)                      | OECD Guideline 401 |
|           | cutanée           | DL50 > 348 mg/kg  | Cochon d'Inde | J. Vet. Med. Sci.73: 1417 - 1423. (2011) | OECD Guideline 434 |

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosif pour les voies respiratoires.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

#### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### Autres informations

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 10 de 13

### Information supplémentaire

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS    | Substance                         |                      |           |                                                    |                                          |                                          |
|-----------|-----------------------------------|----------------------|-----------|----------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
|           | Toxicité aquatique                | Dose                 | [h]   [d] | Espèce                                             | Source                                   | Méthode                                  |
| 7697-37-2 | acide nitrique                    |                      |           |                                                    |                                          |                                          |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 1559 mg/l       | 96 h      | Topeka shiner                                      | Environmental Toxicology and Chemistry,  | other: ASTM E729-26                      |
|           | Toxicité pour les poissons        | NOEC 268 mg/l        | 30 d      | juvenile Topeka shiner and with juvenile Fathead m | Study report (2009)                      | Growth tests estimated the test chemical |
|           | Toxicité pour les algues          | NOEC > 419 mg/l      | 10 d      | several benthic diatoms; see results               | Marine Biology 43:307-315 (1977)         | Ten cultures of benthic diatoms were iso |
|           | Toxicité bactérielle aiguë        | CE50 > 1000 mg/l ( ) | 3 h       | Boue activée                                       | Study report (2008)                      | OECD Guideline 209                       |
| 7761-88-8 | nitrate d'argent                  |                      |           |                                                    |                                          |                                          |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 0,0012 mg/l     | 96 h      | Pimephales promelas                                | Environmental Toxicology and Chemistry.  | A guideline was not specified. The test  |
|           | Toxicité aiguë pour les algues    | CE50r 0,0099 mg/l    | 96 h      | Pseudokirchneriella subcapitata                    | Environmental Science and Technology. 44 | eline: U.S. Environmental Protection Age |
|           | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 0,00022 mg/l    | 48 h      | Daphnia magna                                      | Environmental Toxicology and Chemistry.  | The protective effect of reactive sulphi |
|           | Toxicité pour les poissons        | NOEC > 0,00125 mg/l  | 73 d      | Oncorhynchus mykiss                                | Environmental Toxicology and Chemistry 2 | other: ASTM 1241-98                      |
|           | Toxicité pour les algues          | NOEC 0,0012 mg/l     | 14 d      | Champia parvula                                    | in Bishop WE, Cardwell RD Heidolph BB (E | The toxicity tests lasted 11 days for th |
|           | Toxicité pour les crustacés       | NOEC 0,00031 mg/l    | 20 d      | Isonychia bicolour                                 | Environmental Toxicology and Chemistry.  | 20 day sublethal effects on representati |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

### FBC

| N° CAS    | Substance        | FBC | Espèce          | Source              |
|-----------|------------------|-----|-----------------|---------------------|
| 7761-88-8 | nitrate d'argent | 70  | Cyprinus carpio | Water, Air and Soil |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 11 de 13

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 3264

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.(acide nitrique)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 8

Code de classement: C1

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Catégorie de transport: 3

N° danger: 80

Code de restriction concernant les tunnels: E

### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 3264

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.(acide nitrique)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 8

Code de classement: C1

Dispositions spéciales: 274

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 12 de 13

Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1

### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 3264  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.(acide nitrique)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8  
Dispositions spéciales: 223 274  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1  
EmS: F-A, S-B  
Groupe de ségrégation: 1 - acides

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 3264  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.(acide nitrique)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8  
Dispositions spéciales: A3 A803  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L  
Passenger LQ: Y841  
Quantité exceptée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856  
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non  
L'ENVIRONNEMENT:

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 65, Inscription 75

Commercialisation et utilisation de précurseurs d'explosifs (règlement (UE) 2019/ 1148):

L'acquisition, l'introduction, la détention ou l'utilisation de ce précurseur d'explosif par des membres du grand public est soumise à des restrictions par le règlement (UE) 2019/ 1148. Il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent.

#### Information supplémentaire

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

#### Législation nationale

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Custom ICP-ICP/MS Standard (AQ0-039-365)

Révision: 08.09.2025

Code du produit: AC18.07842

Page 13 de 13

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,5,7,9,11,14.

#### Abréviations et acronymes

Ox. Liq. 3: Liquide comburant, catégorie de danger 3

Ox. Sol. 2: Matière solide comburante, catégorie de danger 2

Met. Corr. 1: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, catégorie de danger 1

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1A

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1

Aquatic Chronic 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 1

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification      | Procédure de classification         |
|---------------------|-------------------------------------|
| Met. Corr. 1; H290  | Sur la base des données de contrôle |
| Skin Corr. 1B; H314 | Méthode de calcul                   |
| Eye Dam. 1; H318    | Méthode de calcul                   |

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*